



Prévèrenge, 28 novembre 2008

**CONSEIL COMMUNAL  
DE PRVERENGES**

**DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

**Séance du 27 novembre 2008**

---

En vertu de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), les électeurs et électrices de la commune de Prévèrenge sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 27 novembre 2008, a décidé :

**Préavis n° 14/08** Demande d'un crédit de construction de Fr. 1'070'000.00 pour le réaménagement de l'Avenue de la Gare

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 1'070'000.- pour le réaménagement de l'Avenue de la Gare et d'approuver le financement tel que proposé et amendé.

**Préavis n° 18/08** Adhésion au groupement forestier d'Apples et approbation de ses statuts.

- d'adhérer au groupement forestier d'Apples et autorisé la Municipalité à signer les documents y relatifs.

Les électeurs peuvent consulter les textes de ces décisions au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les vingt jours, soit jusqu'au jeudi 18 décembre 2008 inclusivement.

*En outre, le Conseil communal a pris acte :*

**Rapport n° 8/08** Réponse à la motion de M. Michel Clottu - Cellules solaires

- de la décision de la Commission d'étude de retirer son rapport pour en déposer un nouveau lors de la première séance de l'année 2009.

*Le dépôt des préavis suivants ont été enregistrés :*

**Préavis n° 11/08** Demande d'un crédit de Fr. 217'000.00 pour le remplacement du camion du service de la voirie :

Commission : Mme A. Ruchat, MM F. Bendel, R.-M. Blatti, C. Meystre et J. Rodrigues

**Préavis n° 13/08** Demande d'un crédit de Fr. 1'190'000.00 pour la construction d'un collecteur d'eaux claires et d'eaux usées du Collège à l'avenue de Croix-de-Rive et assainissement du collecteur existant dans la partie inférieure de l'avenue de Croix-de-Rive.

Commission : Mme I. Delay, MM S. Alberti, A. de Titta, D. Sepe et E. Schaller

**Prochaine séance : le jeudi 4 décembre 2008 à 20 h00 à l'Aula**

Le Président

La Secrétaire

Jacky Rod

Claude De Titta